**Location et entretien de vêtements de travail et de tapis de sol pour le site de Montreuil-Juigné de DGA Techniques terrestres**

**ANNEXE 2 : MEMOIRE TECHNIQUE**

**1 – Pertinence du processus de suivi des articles mis en place dans le cadre de l’exécution des prestations et solution logicielle proposée pour le suivi des stocks**

**(/10 points)**

(Détail de l’organisation en matière de gestion du linge -*modalités de retrait, de traitement et de restitution -,* présentation des documents et de la solution logicielle proposée qui seront utilisés pour l’exécution du marché, détail de l’organisation de la relation client pour signaler tout dysfonctionnement ou communiquer des informations).

**2 – Pertinence de la démarche qualité mise en place dans le cadre de l’exécution des prestations**

**(/5 points)**

*(Certification, méthode, etc.)*

**3 – Analyse des échantillons reçus suite à leur mise en œuvre en conditions réelles** *(Confort, solidité, etc.) (/35 points)*

**Les échantillons seront remis conformément au règlement de consultation. Leur mise en œuvre est prévue pendant au maximum 1 mois. Au terme de cette période, une note sera fixée en fonction de différents critères (confort, solidité…).**

Sous-critère Développement durable (sur 10 points) :

**Pertinence des mesures mises en œuvre pour maîtriser et réduire les consommations d’eau et d’électricité / Part des matériels utilisés avec étiquette énergie A / Pertinence de la procédure de recyclage des effets usagés**

**(/10 points)**

*(Optimisation des consommations, matériels utilisés pour l’entretien et les livraisons des effets, méthode de recyclage des effets usagés).*

A , le

Cachet de la société